

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GFC GESTION DE FORTUNE Part C

ISIN: FR0010762955

Société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio

Objectifs et politique d'investissement

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'objectif du fonds est de rechercher, à travers une politique active d'allocations d'actifs et de sélection d'OPCVM, FIA et fonds d'investissement, une performance nette de frais de gestion, à moyen terme (durée de placement recommandée supérieure à 3 ans), supérieure à celle mesurée par l'indicateur composite suivant: 10 % EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis - en euro), 90 % €STR Capitalisé (coupons nets réinvestis - en euro).

Le FCP est investi jusqu'à 100 % de son actif net (ou jusqu'à 110 % de l'actif net en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale français, ou en OPCVM européens, et jusqu'à 30 % de son actif en FIA et fonds d'investissement respectant les 4 critères définis par le Code monétaire et financier.

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement seront sélectionnés selon des critères quantitatifs (encours, performances,...) et qualitatifs (spécificité des gérants, processus décisionnel d'investissement,...) et seront de classification diversifiée ou de toutes classifications.

Le degré d'exposition au risque actions est compris entre 0 % et 65 %.

Les OPCVM, FIA et fonds d'investissement investis en actions sont investis dans des sociétés de toutes tailles de capitalisation, de tous secteurs, et de style de gestion indifférent.

Le FCP se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM, FIA et fonds d'investissement spécialisés sur les petites capitalisations boursières à hauteur de 20 %.

L'exposition aux marchés de taux (obligataires et monétaires) sera compris entre 35 % et 100 %.

Les OPCVM, FIA et fonds d'investissement obligataires sont investis en titres d'état, ou en titres du secteur privé, non spéculatifs.

Le FCP peut investir, dans la limite de 20 % de son actif, en OPCVM, FIA et fonds d'investissement spécialisés en titres spéculatifs.

Le FCP sera investi entre 30 % et 100 % de son actif sur les marchés européens, et entre 0 % et 70 % de son actif sur les marchés internationaux.

Le FCP se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM, FIA et fonds d'investissement spécialisés sur les marchés émergents à hauteur de 30 %.

Le FCP peut être exposé au risque de change à hauteur de 100 % de son actif.

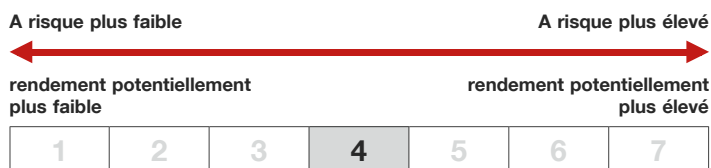
Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et de taux, et à titre de couverture du risque de change, sans rechercher de surexposition.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 14 heures, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour suivant. La valeur liquidative est calculée et publiée en J+2 (J étant la date de valeur liquidative).

Le FCP réinvestit les sommes distribuables.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement



L'OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son allocation d'actifs et de sélection d'OPCVM ou FIA de classification principalement diversifiée avec une exposition actions et/ou obligataire ou monétaire.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM ne présente aucune garantie en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2,67 % de l'actif net
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Le pourcentage des frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en **décembre 2021**.

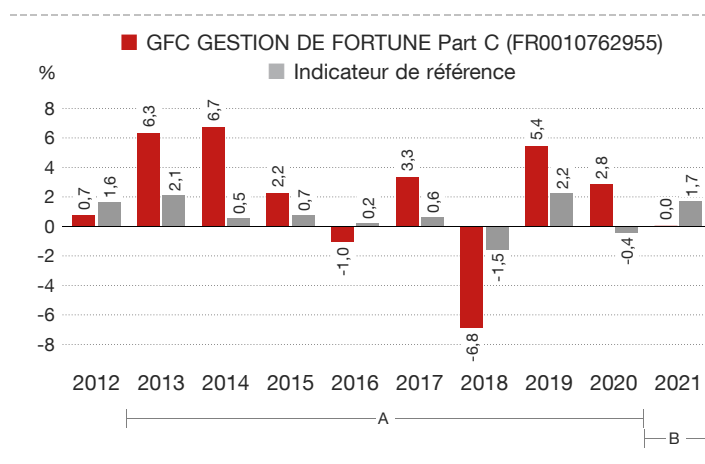
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM ou FIA.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio, Succursale Paris - 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - e-mail : gie-admin-web@generali-invest.com.

Performances passées



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

GFC GESTION DE FORTUNE Part C a été créé en 2009.

Les performances ont été calculées en EUR.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes/coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indice de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 11 février 2013.

- A L'indicateur de référence a été modifié le 11 février 2013 : les indices le composant sont calculés dividendes/coupons nets réinvestis depuis cette date.
- B L'indicateur de référence a été modifié le 10 février 2021 : l'indice composite 10 % EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis - en euro), 90 % EONIA Capitalisé (coupons nets réinvestis - en euro) a été remplacé par l'indice composite 10 % EURO STOXX 50 Net Return, 90 % €STR Capitalisé (coupons nets réinvestis - en euro). Les indices le composant sont calculés dividendes/coupons nets réinvestis depuis cette date.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris - 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - 01.58.38.18.00 - e-mail : gie-admin-web@generali-invest.com.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Informations sur la politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion : Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant le dernier exercice comptable, sont disponibles sur <http://www.generali-invest.com/content/Home/Legal-info.aspx?lang=fr-FR> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - 2, rue Pillet-Will - 75309 Paris Cedex 9.

La responsabilité de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en Italie et réglementée par la Banca d'Italia.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.